

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Nous vous remercions de respecter les règles et la maison de vacances.

La signature du présent règlement d'ordre intérieur est obligatoire.

Le présent règlement d'ordre intérieur fait partie intégrante des conditions générales de location et doit être à ce titre scrupuleusement respecté.

1. Veuillez ne pas déplacer les meubles. Cela pourrait provoquer des dégâts inutiles, abîmer les meubles et le sol, et entraîner un surplus de travail pour le personnel. Si c'est le cas, le gérant est en droit de vous facturer les frais de réparation et de remise en place. Il est évident que le matériel roulant offre la flexibilité requise aux locataires. Si vous organisez une fête, vous pouvez sans problème déplacer les fauteuils ou les disposer en rang pour vos présentations d'entreprise sur grand écran.

2. Veuillez ne pas ouvrir les pièces et armoires fermées à clé : elles sont destinées à un usage privé.

3. Veuillez ne rien jeter dans les toilettes, baignoires, lavabos et autres décharges qui risque d'obstruer les canalisations.

4. Veuillez ne jamais utiliser les lits sans literie. Si vous omettez de le faire, le gérant est en droit de vous faire porter les frais de nettoyage des oreillers, couvertures et matelas. Si vous n'avez pas emmené de draps ni de taies d'oreiller, vous pouvez en louer chez la concierge. Ce faisant, vous soutenez une bonne cause car ils sont blanchis dans un atelier protégé (l'atelier Saint-Vincent) ; par ailleurs, vous ne payerez que le prix du nettoyage et du transport.

5. Si vous allumez le feu ouvert ou faites un barbecue, veuillez contrôler la hauteur des flammes et n'utiliser que du bois sec. Si vous ne savez pas exactement comment le feu ouvert fonctionne, renseignez-vous auprès du gérant ou du propriétaire. (Un feu trop intense durant un certain temps risque de causer des dégâts. Le bois mouillé provoque des dépôts de suie dans la cheminée ; respectez l'environnement et utilisez le moins de bois possible).

6. Les animaux domestiques sont strictement interdits pour des raisons d'hygiène, mais aussi en raison du concept antiallergique de la maison. En cas de non-respect de cette règle, la maison sera nettoyée après votre départ à vos frais avec des produits antiallergiques.

7. Veuillez respecter le jardin, ne pas cueillir de fleurs, ne pas toucher aux arbres ni aux plantes et ne pas faire de feu dans la pelouse. Ne roulez pas en voiture dans le gazon ou à travers le jardin. Il est aussi formellement interdit d'y planter des tentes.

8. Veuillez à ne pas causer de nuisances en respectant notamment le calme du voisinage après 22h00 (voir directives en matière de fêtes ci-après).

9. Le cas échéant, veuillez signaler au gérant toute imperfection du logement au plus tard dans les 24 heures suivant votre arrivée, afin de ne pas en être tenu pour responsable à la fin du séjour. En fin de séjour, veuillez signaler tout dégât éventuel au gérant, afin que celui-ci puisse remettre la maison en état pour le client suivant.

10. À son arrivée, le client relève les compteurs avec la concierge. Il est aussi tenu de le faire juste avant son départ en présence ou en l'absence de la concierge. S'il omet de noter lui-même les index de consommation, la concierge le fera de manière unilatérale.

11. Si vous constatez un problème, veuillez le signaler immédiatement au gérant.

12. Les éboueurs passent le lundi matin. Veuillez donc à sortir les ordures ménagères à temps et à les déposer à l'endroit préconisé. La collecte des ordures est sélective. Au cas où elles ne seraient pas ramassées du fait qu'elles ne sont pas dûment triées, les frais occasionnés par cette négligence seront à votre charge. Merci aussi de ne pas déposer vos ordures ménagères chez les voisins.

13. L'alarme incendie ne peut pas être déclenchée inutilement. Si nous sommes obligés d'appeler un électricien pour désactiver une alarme incendie déclenchée inutilement, les frais afférents vous seront imputés.

14. Il est défendu de fumer à l'intérieur. Quand vous fumez à l'extérieur, veuillez utiliser un cendrier ou les bacs à mégots spécialement prévus à cet effet.

15. Veuillez balayer la maison avant votre départ.

Le prix du nettoyage de toute la maison :

'Pour Au dessus du Bie à Daverdisse, surface 1100 m², le nettoyage s'élève à 250 euros, au départ d'une maison balayée.

Pour Sech Ry à Sechery Redu, surface 1700 m², le nettoyage s'élève à 300 euros, au départ d'une maison balayée.

Maison balayée = toutes les pièces ont été balayées, le tri des déchets a été effectué, la vaisselle lavée, le mobilier remis à sa place. Si nous devons effectuer l'une de ces activités après votre départ, nous vous demanderons de payer de plein gré ou à la suite de circonstances la remise en état au tarif officiel de 20,3 €/heure. Une maison qui n'a manifestement pas été balayée sera nettoyée au prix horaire indiqué.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.

Faire la fête dans une région naturelle protégée

Les instructions ci-dessous sont rédigées de manière à vous garantir une ambiance de fête sans causer de problème.

Tout locataire est libre d'organiser une réunion comme il l'entend, à condition de restituer les lieux dans l'état où il les a trouvés et de ne pas engendrer des nuisances pour le voisinage.

Il est évident, compte tenu des dimensions de la maison de vacances que vous louez et de notre point de vue au sujet de la liberté des locataires qu'une réunion dans une maison pouvant héberger trente à soixante personnes est un événement particulier.

Si vous voulez couronner cette réunion par une fête dansante, nous vous prions de lire attentivement les instructions ci-dessous au sujet du niveau sonore à respecter, afin d'éviter les nuisances et le tapage nocturne.

Vu l'emplacement exceptionnel de la maison de vacances à proximité d'une des plus grandes forêts d'Europe, nous vous prions d'être respectueux de l'environnement et de la particularité des lieux. Sachez que vous séjournerez dans une région où le silence est de mise. Nous osons espérer que ces lieux d'exception vous inciteront à organiser une fête qui se distingue des fêtes organisés dans des dancings urbains.

La maison que vous louez se trouve dans le hameau pittoresque de Sechery, où le bruit se propage aisément. Nous vous prions donc de faire attention à ne pas troubler le silence.

Si nos maisons de vacances sont spacieuses, ce ne sont pas pour autant des salles de fête. Cette différence a été récemment soulignée partout en Europe. Nos ministres ont encore rendu les normes en matière de nuisances plus sévères. Actuellement, il est interdit d'organiser une fête sans concept approprié. Pas question, tant en Ardennes que dans les autres pays d'Europe, de

transformer la maison de vacances en dancing ! Ceux qui ne vous le disent pas omettent de vous signaler que la police n'hésite pas à se montrer intransigeante pour ce qui est du tapage nocturne et des nuisances réputées intentionnelles (saisie immédiate de l'installation, responsable emmené au poste, assignation par les pouvoirs publics et amendes dissuasives dans le but « d'éduquer » le citoyen). Le propriétaire ne sera pas inquiété, car le locataire est considéré comme seul responsable. Compte tenu de notre respect de l'environnement, nous insistons pour que vous suiviez nos conseils à la lettre. Vous en serez d'autant plus libre.

Comment faire la fête sans créer de nuisances :

Une fête adaptée aux lieux ne pose normalement aucun problème et suscite des réactions enthousiastes, comme en témoignent des dizaines de mails.

Un concept approprié consiste en ceci qu'on évite les nuisances dans les environs. Voici comment faire.

“ ----Oorspronkelijk bericht----

Van: Bert Ghys [mailto:bert_ghys@hotmail.com]

Verzonden: maandag 4 juni 2012 19:34

Aan: Situs

Onderwerp: Trouwen in de ardennen

Beste Griet,

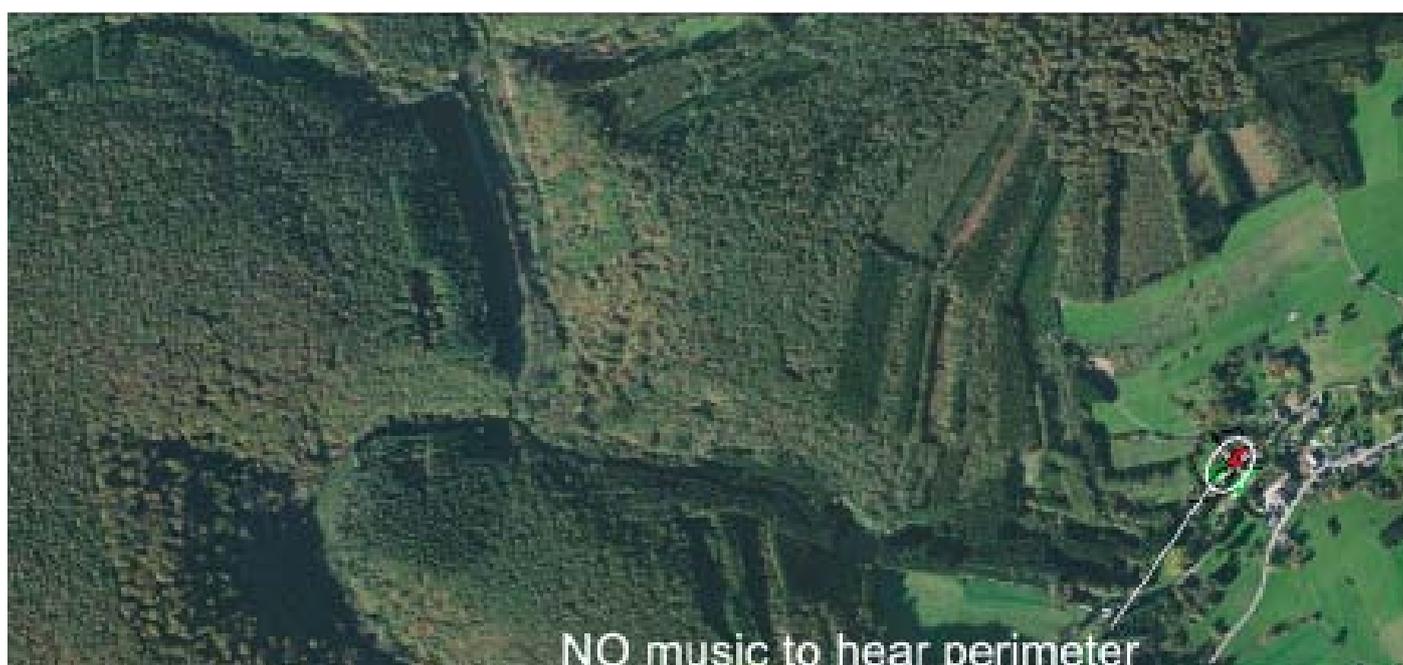
Ons verblijf in het huis was ronduit schitterend. Nergens geen opmerkingen over. Het huis zal ons eeuwig in gedachten blijven, alle mensen waren onder de indruk van de locatie van ons trouwfeest. Ik denk dat we van onze fotograaf schitterende foto's zullen krijgen...

Niets dan lof dus over het huis. We hebben ons best gedaan om de geluidsoverlast te beperken en zijn daar blijkbaar goed in geslaagd.

Misschien doen we dit over 5 jaar nog wel eens over :-)

Met vriendelijke groeten

Bert & Christl”



Vérifications à obligatoirement effectuer :

Aux distances indiquées, il n'est sous aucune condition autorisé qu'on entende de la musique à l'extérieur.



Ce périmètre indique jusqu'à où il est permis qu'on entende votre musique à l'extérieur. Que vous laissiez les portes ouvertes ou les fermiez, il n'est de toute façon pas autorisé que l'on entende la musique aux distances ci-dessus. La notion d'éviter toute nuisance connaît ici une limite fort large mais à absolument respecter, que l'on peut comprendre comme suit : l'on ne peut rien entendre à 32 mètres de la porte d'entrée et du côté de la colline. L'on ne peut rien entendre à 64 mètres de la porte du côté du pavillon. L'on ne peut rien entendre à 25 mètres de distance du côté du parking.



Installations de musique

Seule notre installation de musique de pointe sans équivalent peut être utilisée. (voir plus loin)

Vous pouvez apporter n'importe quel lecteur de musique externe, il se branchera sans problème sur notre installation professionnelle. Ce qui est interdit, c'est d'apporter vos propres amplificateurs et vos propres haut-parleurs.

La musique ne peut se jouer qu'à l'intérieur et il n'est pas autorisé qu'elle s'entende à l'extérieur aux distances indiquées. Un groupe avec une batterie est exclu. Jouer de la musique à l'extérieur est, partout en Europe, soumis à une autorisation. Les nuisances régulières engendrées par de grandes maisons de vacances ont poussé la population à souvent porter plainte auprès de la police, et cette dernière intervient sans mise en garde préalable, ce qui peut mener à des amendes salées. Pour prévenir tout risque de nuisance qu'engendrerait une musique trop bruyante avec les portes ouvertes jusque tard dans la nuit, une série de restrictions doivent être imposées, mais l'infrastructure apporte également une aide fort précieuse.



24 haut-parleurs se trouvent renfermés dans huit supports spécifiquement créés à cet effet.

Quatre haut-parleurs sont prévus en haut et quatre autres, en bas. Nous conseillons de placer là où l'on danse six supports autour de la piste et de les brancher dans l'un des nombreux points de raccordement encastrés. Six supports à hauteur d'oreille : voilà de quoi procurer une dynamique musicale étonnante à celles et ceux qui se trouvent au centre de ceux-ci. Le niveau de diffusion par support, mesuré à un mètre, s'élève à 85 à 87 dB. Quand vous en avez six autour de vous à hauteur d'oreille, cela produit un son subjectivement très fort. Nous vous demandons de confier à deux personnes le déplacement d'un support, pour éviter tout endommagement des murs et des haut-parleurs. D'autre part, évitez de placer plus de six supports à un même étage : l'amplificateur chaufferait, ce qui entraînerait une panne du système.

En ce qui concerne l'installation de musique dans le bâtiment Sech'ry à Sechery – Redu :

Le travail de réflexion technique et d'exécution dont vous récoltez là les fruits ne se contente pas de surpasser tous les équipements habituels d'un DJ : cette étude a précisément été exécutée dans le but de maximiser votre liberté jusqu'à la limite d'une nuisance. Utilisez par conséquent nos haut-parleurs, amplificateurs, mélangeurs, égaliseurs, limiteurs, etc. et tenez compte du périmètre indiqué. Comprenez bien qu'il s'agit-là d'un cadeau et n'abusez pas de cette liberté qui vous est offerte.

sur cet équipement professionnel objectivement excellent. L'installation a été créée pour éviter qu'une descente de police débouche sur une arrestation administrative du DJ et du locataire responsable. Et – impératif tout aussi essentiel – pour que le village classé de Sechery soit à l'abri des nuisances.

Le travail de réflexion technique et d'exécution dont vous récoltez là les fruits ne se contente pas de surpasser tous les équipements habituels d'un DJ : cette étude a précisément été exécutée dans le but de maximiser votre liberté jusqu'à la limite d'une nuisance. Utilisez par conséquent nos haut-parleurs, amplificateurs, mélangeurs, égaliseurs, limiteurs, etc. et tenez compte du périmètre indiqué. Comprenez bien qu'il s'agit-là d'un cadeau et n'abusez pas de cette liberté qui vous est offerte.

Coin des haut-parleurs, table de séminaire, présentation via PC & Console multimédia au premier étage



Table multimédia

Un mélangeur est présent à chaque étage, avec des possibilités de branchement pour tous les médias et le PC.

Le signal est envoyé et/ou vers la télé, les amplificateurs, l'égaliseur, le limiteur et les haut-parleurs. Des branchements pour la vidéo, l'USB et l'HDMI ont également été prévus.

Quatre boutons de volume se trouvent à votre disposition :

1. Le bouton de volume de votre lecteur de musique
2. Le curseur (de votre line in) du mélangeur
3. Le bouton de volume en haut (votre line in) du mélangeur
4. Le bouton de volume général du mélangeur.

L'ensemble de ces volumes sont limités par un limiteur et ses amplificateurs.

Le bouton de volume de l'amplificateur se trouve derrière une vitre et il n'est ni possible, ni autorisé de le manier.

Si vous le désirez, vous pouvez ajouter des appareils à ce qui est déjà présent : uniquement votre iPod, iPad, smartphone, lecteur MP3, platine tourne-disque, PC, lecteur CD, clé USB, que vous raccorderez à l'un des deux mélangeurs disponibles.



7-kanaals - 19 inch mixer met USB

- Inputs: 10 stereo, 2 Mic
- Channels: 7
- Microphone EQ: 3 bands + gain
- Channel EQ: 3 bands + gain
- Master outputs: 2
- Microphone inputs: 2
- Phono inputs: 2
- USB ports: 2
- Balanced output: 1
- Cross fader: yes
- Net weight: 4,5 kg
- Dimensions: 483 x 264 x 104 mm

En bas aussi, au rez-de-chaussée, dans l'espace de réception, il y a une Table multimédia avec un mélangeur offrant toutes les possibilités de branchement. Dans le cas d'une fête, la majorité des locataires choisissent avec raison le rez-de-chaussée comme emplacement pour la piste de danse ; ils se trouvent ainsi plus près de la table à manger et cela permet un passage naturel du repas à la fête dansante 'en sourdine'. La proximité des frigos (renfermant les boissons) est aussi une raison de piloter la musique à cet endroit. L'éloignement plus important par rapport au toit, qui offre une isolation acoustique plus faible que celle des murs, constitue un avantage supplémentaire. La proximité de la porte vers le pavillon, qui est la seule porte qu'il est permis de laisser ouverte lors de fêtes, est encore un argument de plus. Et en outre, la pression sur le sol qui est imposée lorsque des dizaines de personnes tapent du pied au même rythme est davantage indiquée au rez-de-chaussée que sur le sol de l'étage. Enfin, si une personne présente a bu plus que de raison, elle n'aura ainsi plus à emprunter d'escalier, autre avantage non négligeable.

Bien qu'il s'agisse d'une maison de vacances et pas d'une salle des fêtes, nous avons fait réaliser cette installation coûteuse précisément pour prévenir tout mauvais usage du bâtiment et toutes les nuisances.

Tous les branchements sont possibles sur les mélangeurs. Il est obligatoire d'utiliser notre installation pour toute reproduction de musique. Il est interdit de brancher d'autres haut-parleurs ou des haut-parleurs supplémentaires sur notre installation. Notre securityman – qui effectue trois rondes de contrôle par soirée – viendra le contrôler, et il a le droit de procéder, avec l'aide de la police, à des actions directes visant à mettre fin aux nuisances créées. La confiscation du matériel externe source de nuisance et l'arrestation administrative du responsable ont été convenues avec la police pour empêcher les nuisances. C'est précisément pour éviter de devoir arriver là et pour veiller à votre liberté que nous avons mis sur pied l'installation de très grande qualité qui se trouve décrite ici.

Nous garantissons que la musique se révèle suffisamment forte pour que vous profitiez d'une fête du tonnerre, mais, au travers de cet investissement, nous voulons éviter que des nuisances se produisent et nous cherchons en même temps à préserver au maximum votre liberté.

LES HAUT-PARLEURS

Chacun des huit groupes de haut-parleurs se compose en fait de trois haut-parleurs de qualité supérieure et ces 24 haut-parleurs ensemble vous procurent une expérience audio prodigieuse, sans que l'installation doive être réellement bruyante.

Ces haut-parleurs ont été conçus, testés et perfectionnés spécialement pour cet endroit par une équipe de designers, de développeurs de produits et de spécialistes audio professionnels.

Des dizaines de points de raccordement dans les murs et les balustrades offrent la liberté de réaliser n'importe quelle disposition, soit en haut, soit en bas. En principe, si l'on applique une disposition condensée, par exemple autour d'une 'piste de danse', il peut y avoir six de ces supports, contenant donc chacun trois haut-parleurs. Par défaut, quatre supports se trouvent en haut et quatre autres, en bas. Si vous souhaitez plus de dynamique musicale à un seul endroit, nous conseillons de disposer soit en haut, soit en bas six supports autour d'une piste de danse. Le niveau de décibels atteint dans le bâtiment reste le même : vous envoyez seulement le son de façon plus concentrée vers un seul endroit pour y donner localement plus de puissance sans qu'il y ait plus de décibels qui partent du bâtiment.

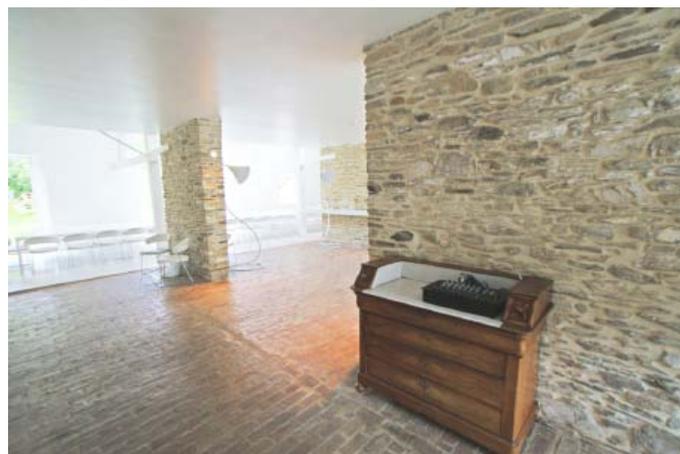
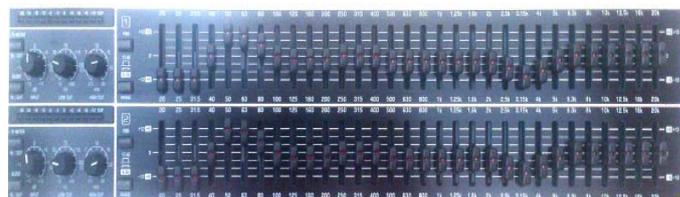


Table multimédia au rez-de-chaussée

Ces supports ont aussi été conçus pour se trouver à hauteur d'oreille, afin de procurer une sensation de musique plus forte sans déranger le voisinage avec des niveaux sonores trop élevés. Les sons graves ont aussi été un peu réduits, vu que ceux-ci traversent plus aisément les murs.

Si vous optez pour une disposition où les supports sont largement dispersés, vous bénéficierez partout d'une musique de fond d'un même niveau sonore. Chaque support est aussi muni d'un bouton 'mute', qui, si on le souhaite, diminue de 15 dB la musique sortant d'un seul haut-parleur. Il va de soi que le mélangeur vous donne un total contrôle du volume jusqu'au niveau autorisé par le limiteur.

Un égaliseur protégé couplé à tous ces haut-parleurs a été remarquablement équilibré par un ingénieur audio professionnel, ce qui permet de proposer un son impeccable.



Sur la photo montrant l'égaliseur, vous pouvez voir que la courbe de correction active a été réglée. De ce fait, la restitution du son se fait avec une parfaite linéarité dans la gamme de fréquence de 45 Hz à 20000 Hz et le son est

ainsi d'une superbe qualité hi-fi. La restitution est exempte de distorsion et non colorée jusqu'à au moins 90 dB (mesurés). Avec 4 haut-parleurs, on obtient déjà 96 dB et avec 8, on frôle les 100 dB. Toutefois, une limitation sur le niveau sonore à envoyer, munie de scellés, a été mise en place. Elle est réglée sur 85 à 87 dB par support, mesurés à 1 mètre de distance. Il s'agit là d'un niveau sonore qui doit absolument être respecté. Il est dès lors facile de comprendre qu'à ce niveau sonore maximal, toutes les portes doivent rester complètement fermées : seule la porte du côté du pavillon peut rester ouverte. C'est que la porte du côté du pavillon est située à l'opposé du village.

Le limiteur a ramené à 85 à 87 dB, mesurés à 1 mètre de chaque haut-parleur, ce niveau sonore élevé exempt de distorsion et tout à fait faisable, afin d'éviter toute nuisance pour les voisins. A condition que dans ce cas-là, c'est-à-dire en présence de ce niveau élevé de décibels, les portes en direction du village et de la colline (en raison de la réflexion) ne se trouvent pas ouvertes, la grande porte du côté du jardin d'en bas/du pavillon étant la seule à pouvoir rester ouverte à ce haut niveau sonore. Et même de ce dernier côté, la musique ne peut pas non plus être audible à plus de 64 mètres de la porte (voir dessin 'NO music to hear perimeter').



Le limiteur

Une lumière verte signifie que votre son n'est ni réduit, ni perturbé et que le limiteur conserve vos niveaux de diffusion. Une lumière rouge signifie que le limiteur est en action et que votre musique ne retentira pas plus fortement en cas d'augmentation du volume ; le seul effet sera que le son apparaîtra en ce cas moins pur.

Comme le réglage a été opéré à la perfection, cette installation est visible derrière une porte vitrée fermée d'une armoire. Vous n'êtes sous aucune condition autorisés à y apporter la moindre modification. Si vous n'êtes pas capables d'apprécier cet investissement qui garantit votre liberté et qu'une intervention s'impose, il vous en coûtera 1000 euros. La signature du présent règlement d'ordre intérieur est la condition d'entrée en jouissance de la location.

Concernant le bouton de volume de votre propre source de musique

Toutes sortes de points de branchement pour MP3, iPad, iPod, PC portable, mini-jacks, jacks standard et raccordements DJ XLR professionnels sont présents sur les mélangeurs de son. Vous avez seulement besoin de brancher vos propres lecteurs de musique sur les deux mélangeurs de son disponibles et vous bénéficierez directement de votre propre musique avec une qualité d'écoute vraiment au top. Le bouton de volume de vos propres lecteurs ou des mélangeurs mis à disposition règle le volume. Si une LED rouge est allumée sur le limiteur, cela veut dire que votre propre émission est trop forte en termes de volume. Le limiteur doit en ce cas atténuer votre niveau sonore, ce qu'il y a intérêt à éviter, parce que ceci réduit la dynamique de votre son, qui apparaîtra par conséquent moins pur.

Aussi fort que vous mettiez n'importe quel média raccordé, vous conservez un son cristallin si le limiteur affiche une LED verte.

L'ensemble de cette installation (et l'investissement) est mis à votre disposition, avec pour objectif que lors d'une fête, avec ou sans DJ, vous obteniez un niveau sonore maximum sans pour autant causer de nuisances.

Il est absolument recommandé que, le cas échéant, si vous avez recours à un DJ, ce dernier contacte largement au préalable le propriétaire au numéro 0475 / 748 319, afin d'éviter toute sanction ultérieure. Nous désirons en effet nous assurer que le DJ a, lui aussi, compris et accepté le règlement d'ordre intérieur.

Les directives suivantes en matière de niveaux de diffusion doivent être respectées :

1. Pendant la journée, avec uniquement la porte du côté du pavillon/du jardin d'en bas ouverte :

Production de son maximum autorisée = 85 dB avec pic de 87 dB (dans le cas de plusieurs haut-parleurs disposés les uns à côté des autres), mesurés à 1 mètre de distance.

Pendant la journée, avec la porte du côté du pavillon ET celle du côté de la colline ouvertes :

Niveau de décibels maximum autorisé : 80 dB, mesurés à 1 mètre de distance des enceintes acoustiques et avec les enceintes acoustiques placées à minimum 10 mètres de distance de toutes les portes ouvertes et orientées à

l'opposé de celles-ci.

Pendant la journée, avec toutes les portes de la maison ouvertes dans toutes les directions :

Production de son maximum de 70 dB, avec les enceintes acoustiques à 10 mètres d'une ouverture et orientées à l'opposé de celle-ci.

2. Après 22h00, avec toutes les portes fermées en permanence :

Maximum 85 dB, mesurés à 1 mètre du haut-parleur, ET à la condition qu'on n'entende rien à 32 mètres de distance de la porte d'entrée fermée.

3. Après 22h00, avec la porte du côté du pavillon/du jar-

din d'en bas ouverte :

Le niveau de la journée peut être maintenu avec la porte surdimensionnée en direction du pavillon (jardin d'en bas) ouverte à la condition de respecter les directives suivantes :

- enceintes acoustiques placées à 10 mètres de cette porte
- ET enceintes acoustiques non orientées vers l'ouverture de porte en question
- la limite du périmètre prescrite ne peut pas être dépassée : à l'extérieur, sur la place devant, à la fin de notre bâtiment, au milieu de la rue (32 mètres), l'on ne peut rien entendre de la musique jouée à l'intérieur.

4. Après 22h00, avec la porte du côté du pavillon ET celle du côté de la colline ouvertes :

Niveau de décibels maximum autorisé de 75 dB le soir, mesurés à 1 mètre de distance et avec les enceintes acoustiques placées à minimum 10 mètres de distance de toutes les portes ouvertes et orientées à l'opposé de celles-ci.

Lors d'une fête dansante, un volume de 75 dB mesuré à 1 mètre peut s'avérer pour beaucoup de personnes trop faible ; dès lors, si vous voulez monter le niveau sonore de la musique, nous conseillons vivement de fermer alors les portes du côté de la colline au premier étage (en raison de la réverbération du son).

5. Après 22h00, il est impératif de toujours garder fermées les portes du côté de la place (= du côté du village), même dans le cas de petites productions sonores.

Le mesureur de décibels



Un mesureur de décibels se trouve à votre disposition. Effectuez toujours les mesures à 1 mètre des enceintes acoustiques.

FONCTIONNEMENT DU MESUREUR :

ON et OFF : appuyez sur HOLD pendant 3 secondes.

Réglez sur SLOW = mesure toutes les secondes.

Appuyez sur MAX pour voir, juste en dessous des grands chiffres, quel est le nombre maximum de dB que vous avez produits (le minimum n'est pas d'application ici).

Pour les danseurs et tout autant pour ceux qui n'ont pas besoin de volume sonore :

Si vous mettez 6 enceintes acoustiques, renfermant chacune trois haut-parleurs à hauteur d'oreille, autour d'une personne à 85 dB (mesurés à 1 mètre), ce niveau est ressenti objectivement comme très fort. (N.B. : veuillez s'il vous plaît ne pas raccorder huit haut-parleurs sur un seul étage : cela entraînerait un échauffement de l'amplificateur qui, dans ce cas, s'arrêtera de fonctionner

pendant une demi-heure).

Le placement à hauteur d'oreille de tous les haut-parleurs de très grande qualité disponibles s'avère extrêmement efficace pour délivrer avec moins de décibels plus de son aux danseurs et moins de son à celles et ceux qui ont à ce moment-là quelque chose à raconter. Fermez en outre les lourdes portes en bois qui se trouvent devant les fenêtres. Demandez aux fumeurs de refermer les portes derrière eux et, si vous souhaitez laisser une porte ouverte, optez pour la porte extérieure orientée vers l'arrière (pavillon - jardin d'en bas) et réduisez le cas échéant le volume de 3 à 6 dB si la musique risque d'être audible aux distances indiquées.

La désignation d'un responsable chargé de veiller au respect des dispositions est indispensable :

Désignez un(e) responsable qui fera attention au niveau sonore en relation avec la limite du périmètre.

Il est indispensable qu'il y ait un responsable qui contrôle en permanence si les portes du côté du village et de la colline sont fermées et si le niveau sonore par rapport à la limite du périmètre n'est pas dépassé.

En effet, plus on avance dans la soirée, plus la raison connaît des défaillances. Et il arrive alors que, même si on est de bonne volonté et qu'on s'est déclaré entièrement d'accord avec les conditions, une descente de police doit tout de même venir brusquement mettre un terme à la fête.

Contrôler régulièrement après 22 heures le niveau sonore en allant écouter en rue si l'on entend ou non quelque chose est une clause qui fait aussi partie du contrat. Si une intervention de notre securityman ou de la police s'avérait nécessaire ou s'il y avait une plainte ou une citation de la part d'un habitant de Sechery, il sera dû une somme de 1000 € à la sprl Situs, sans préjudice des amendes et de tous les dommages consécutifs que subirait le responsable.

Celui qui organise une réunion, éventuellement accompagnée d'une soirée dansante, et est respectueux de ce compromis finalement peu contraignant se garantit une fête très agréable sans la moindre nuisance.

Sa réussite sans problème est au prix des conditions prescrites ici.

Dispositions légales

Pour ce qui est de la musique, du tapage nocturne et des dispositions légales en matière de nuisances, nous vous prions de tenir compte de ce qui suit. Il y a 52 000 maisons de vacances dans les Ardennes. Dans une grande partie de ces maisons, on fait, ou plutôt on faisait, tous les week-ends la fête. Il est évident que, comme partout ailleurs, les habitants n'apprécient pas qu'on perturbe leur repos nocturne. Le respect du sommeil est une obligation légale, également dans les Ardennes.

Sachez que le bourgmestre et la police n'autorisent que très rarement des activités à l'extérieur comportant de la musique.

La réglementation européenne suit la marge de tolérance réduite de la population face aux nuisances et cela se comprend : si les dancings et salles de fête sont tenues de respecter des normes très sévères, on ne peut laisser les autres en

faire à leur guise.

Vous avez loué une maison de vacances et non une salle de fête. Il est évident qu'une réunion dans une grande maison de vacances est généralement organisée pour célébrer quelque chose. Mais il y a une grande différence entre une maison de vacances et une salle de fêtes. Vous ne trouverez pas de salle de fête dans la nature ou dans un quartier d'habitation, mais éventuellement dans un zoning industriel ou à proximité d'une route très fréquentée. Or, vous avez choisi de vous réunir dans un petit village en plein milieu d'une superbe nature.

Si l'on veut faire la fête dans une région qui ne s'y prête pas vraiment, il faut respecter à la lettre les normes acoustiques. Une lourde installation de musique avec des basses allant jusqu'à 90 dB sera aussitôt confisquée (avec notre assentiment) par la police. Le responsable du tapage passera quant à lui quelques heures au poste afin de faire une déclaration. Sans oublier qu'il faudra payer une bien lourde amende ! Ni la police ni les tribunaux n'apprécient être appelés pour des contraventions commises sciemment, voire intentionnellement.

Évitez qu'une telle situation ne se produise en organisant des réunions dont vous ne garderez que de bons souvenirs. Utilisez pour ce faire l'infrastructure conçue spécialement à cet effet

Restrictions pour les DJ

N'utilisez en aucun cas votre propre amplificateur et vos propres baffles. Notre installation est réglée de façon à respecter les limites.

Si vous faites venir un DJ et qu'il provoque des nuisances, c'est vous qui en paierez les frais car c'est vous, et non le DJ, qui aura signé le présent règlement.

Surveillez votre DJ, car il voudra mettre de l'ambiance et sans doute augmenter le volume et les basses, comme on le fait d'habitude dans les grandes villes. Le DJ est tenu de raccorder son installation à la nôtre. Il relativise généralement les nuisances sonores qu'il cause et doit régulièrement être sommé de baisser le volume. Évitez cela en étant très clair dès le départ. Entre-temps, on a pris l'habitude en Europe, et ce dans un but éducatif, de confisquer définitivement l'installation de musique pour toute intervention de la police après 22 heures et certainement si elle a doit intervenir une seconde fois. Ce qui vaut pour les amateurs de bolides vaut désormais aussi pour les amateurs de musique trop forte.

Convincez votre DJ qu'il n'est pas dans une salle de fête et qu'il obtiendra la même ambiance en baissant le volume de quelques décibels. Les nuits sans vent, les bruits de fond passent rapidement de 5 dB à 10 dB. Il faudra dès lors vérifier plus souvent après 22h00 si on n'entend effectivement rien à l'extérieur, à 32 mètres de la porte d'entrée.

(Attention : En Belgique, il est interdit depuis février 2012 de produire des heures durant plus de 85 dB en raison du risque auditif (cf. loi Schauvlieghe). Les lois sur la protection de l'environnement en matière de nuisances sonores sont également applicables ici.

Nombre maximum de personnes présentes dans la maison

Situs propose deux grandes maisons dans la région de la Haute Lesse, dont une à Sechery et une à Daverdisse. Leur capacité en journée, donc sans nuitée, peut être augmentée de maximum 50 %. Lorsque ce nombre est dépassé, les personnes dépassant la capacité sont tenues de quitter les lieux avant 22 heures.

Sech'ry Sechery-Redu a une capacité de 50 à 60 personnes + 25 à 30 visiteurs (qui passent donc la nuit à l'hôtel, dans une maison de vacances à proximité ou qui rentrent chez eux). Le total avant 22 heures est donc de maximum 90 personnes et de 60 personnes après 22 heures.

Au dessus du Bie te Daverdisse a une capacité de 24 à 32 personnes + 15 visiteurs = maximum 45 personnes durant la journée et maximum 32 personnes après 22 heures.

Nous pouvons étendre la capacité maximum absolue à certaines conditions, à savoir de 10 h du matin à 21 h 45 au plus tard. Passé 22 heures, les maisons ne peuvent contenir plus de personnes que le nombre de lits (cf. instructions de la police, des services d'incendie, de l'office du tourisme de Wallonie, du bourgmestre et des compagnies d'assurance)

Lorsqu'il y a plus de personnes que le maximum indiqué, il conviendra d'organiser un service de navette jusqu'au parking, étant donné que le nombre d'emplacements pour voitures est limité au nombre d'occupants prévu. Les rues sont trop étroites pour se garer.

Camping

Il est formellement interdit de camper.

Les tentes ne sont pas admises dans le jardin, car elles laissent des traces sur la pelouse, ce qui n'est pas agréable pour les locataires qui viennent après vous.

Tonnelles

Nous n'acceptons pas de tonnelles dans le jardin (bien sur la terrasse). Motif : une tente/tonnelle laisse des traces sur la pelouse, ce qui n'est pas agréable pour les locataires qui viennent après vous.

Feu

Les feux d'artifice et lampions thaïlandais sont formellement interdits. Vous êtes en effet entourés de la plus grande région boisée protégée d'Europe.

Il est également interdit de faire du feu dans le bois.

Si vous voulez faire du feu, utilisez le barbecue prévu à cet effet dans le pavillon extérieur.

Ne faites pas de feu au jardin. Les étincelles risqueraient de se propager dans la forêt ardennaise à proximité.

Jetez vos mégots dans les pots en acier remplis de sable, spécialement destinés à cet effet.

Le tapage nocturne à l'extérieur

La nuit, le paysage vallonné fait l'effet d'un amphithéâtre sur le plan acoustique.

Nous vous recommandons de ne pas crier et de ne pas faire de bruit la nuit, car les vallons propagent sur d'énormes distances.

Accord concernant le respect du règlement d'ordre intérieur

Merci de nous faire parvenir un accord, dûment signé par premier responsable du groupe, avec les conseils précités. Nous vous saurions gré de nous renvoyer le document dûment complété par e-mail et de remettre un exemplaire signé à la concierge. Cette condition doit être remplie avant d'occuper les lieux.

La signature du présent accord constitue de part et d'autre une garantie que vous n'avez pas l'intention d'enfreindre les lois en vigueur en matière de nuisances.

Pour accord en ce qui concerne le respect des lois en vigueur en matière de nuisances et pour accord que la somme de 1000 euros pourra éventuellement être encaissée par la sprl Situs en cas de réclamation d'un habitant de Sechery, de descente de police, de constat et de pénalisation, ou si notre responsable de la sécurité doit passer une seconde fois pour demander de respecter le règlement d'ordre intérieur.

Signé pour accord par :

Nom du premier responsable du groupe*:

.....

Signature*.....

Adresse *:.....

Téléphone *:

Date:

Nom du deuxième responsable du groupe (non obligatoire) :

.....

Signature.....

Adresse :.....

Téléphone :

Date :

Nom du troisième responsable du groupe (non obligatoire) :

.....

Signature.....

Adresse :.....

Téléphone :

Date :

* = à compléter obligatoirement